

ENVIRONNEMENT

HUMAIN  
SOCIAL

ECONOMIE

DEMARCHE  
DD  
GLOABLE

## Ergonomie et risques professionnels

**Notre approche prend en compte toutes les sources et types de risques : efforts et postures inconfortables, architecture des postes de travail, circulations, température, bruit, produits, matériels, stockages, processus de communication, contacts clients, pression, harcèlement, discriminations...**

## Travailler sans risques

Depuis 1991, tout entrepreneur doit conduire une démarche de prévention des risques professionnels (loi 91-1414 du 31 déc. 1991). Afin de tirer pleinement profit de ces enseignements, et pour agir avec rationalité et efficacité, il est indispensable d'utiliser une méthode structurée pour évaluer les risques professionnels dans son établissement.

L'enjeu est de taille car la qualité de vie au travail rejaillit sur : l'efficacité et la productivité, la santé des salariés, l'ambiance de travail, le nombre d'accidents et d'arrêts de travail, l'implication des salariés dans l'entreprise, la fidélisation des équipes et l'attractivité de l'entreprise lors du recrutement. Améliorer le bien être des salariés dans l'entreprise est aussi un facteur clé de la qualité de service offerte aux clients : des salariés heureux font des clients heureux !

### POURQUOI

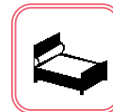
#### Vos objectifs opérationnels

- Respecter la réglementation : Code du travail
- Réduire l'absentéisme, la gravité et la fréquence des accidents de travail avec arrêt
- Réduire le Taux de cotisation Sécurité Sociale
- Fidéliser les nouveaux collaborateurs (attractivité)
- Promouvoir le bien être au travail

#### Vos objectifs de développement durable

- Equité sociale et bien être au travail
- Respect de l'homme au quotidien (collaborateurs, clients)

### POUR QUI



**Hôtels, Gîtes, Campings,  
Résidences, Villages  
vacances...**



**Restauration**



**Parcs et sites  
touristiques**



**Organisations touristiques  
OT, CDT, CRT...**



**Transporteurs,  
excursionnistes, voyageurs**

ENVIRONNEMENT

HUMAIN SOCIAL

ECONOMIE

DEMARCHE DD GLOABLE

## Ergonomie et risques professionnels

# Travailler sans risques

*Concevoir et mettre en œuvre le plan de prévention des risques professionnels*

## Etape n°1 : Diagnostic ♦ Plan d'actions

### Visite d'évaluation

- Rappel du cadre réglementaire (les exigences, les données incontournables, le contenu du « document unique »...).
- Sensibilisation du personnel sur les facteurs de risques pour la santé et la sécurité en lien avec le poste de travail
- Analyse du fonctionnement de l'entreprise (unités de travail) et des indicateurs disponibles : absentéisme, accidents du travail...

### Synthèse et préconisations

- Identification des bonnes pratiques immédiatement réalisables (postures, circulations, manutentions...)
- Définition des actions et des moyens prioritaires (dont les solutions de prévention)
- Révision et mise à jour du Document Unique
- Fiches individuelles d'exposition aux risques professionnels
- Définition du plan de prévention des risques professionnels

📄 **LIVRABLES** : *Rapport synthétique, plan de réduction et de prévention, DUERP mis à jour.*

### Atouts de la méthode

- Approche par analyse des situations réelles
- Méthode conforme aux prescriptions de l'INRS
- Concertation avec la direction, le personnel et les représentants
- Démarche d'évaluation sur mesure

## Etape n°2 : Mise en œuvre

### Action

- Appui à la mise en place du plan de prévention des risques professionnels
- Appui à la mise en conformité réglementaire
- Mission et rôles du CHSCT (Comité Hygiène Sécurité des Conditions de Travail) ou du Comité de sécurité.
- Gestion de la communication à vocation interne/externe (partenaires sociaux)
- Formalisation du progrès : mise en place d'outils de suivi des indicateurs de performance

📄 **LIVRABLES** : *Plan de suivi des performances, plan de communication interne/externe*

### Coûts et durée

**Etape 1** : 3 jours

**Etape 2** : 2 jours minimum

(selon diagnostic et besoins exprimés)

*Tarifs et conditions sur devis personnalisé.*